























La Mulatière

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

-  Axe D486 (sens Lyon-Oullins) largement dégradé depuis installation d'un séparateur de voie empêchant les voitures de doubler en toute sécurité sur un axe peu rapide pour les vélo (côte). Situation extrêmement dangereuse. Survenue d'un mort à long terme absolument assurée. Utilisation illégale du trottoir très peu large faute de mieux...
-  L avenue du général de Gaulle (qui monte de la station Total) est très dangereuse en montée qui n'ont pas de voie réservée alors que leur vitesse est nettement inférieure à celle des voitures !!!
-  Des progrès sur la traversée du Pont de la Mulatière, mais quel dommage que les tracés ne soient pas bidirectionnels !
-  Il est curieux que la grande rue qui permet de rejoindre OULLINS ait été rénovée récemment sans intégrer le moindre aménagement cyclable. Y circuler à vélo est extrêmement dangereux car la chaussée est étroite et les automobilistes veulent malgré tout doubler. L'aménagement en cours du pont de la Mulatière est un progrès mais pourquoi avoir positionné la piste cyclable entre l'arrêt de bus et le trottoir piéton? Cela risque d'apporter de nouveaux conflits d'usage...
-  Passer la Commune en zone 30
-  Rien de plus
-  Concernant le gros point noir que représente le pont de la Mulatière en bordure du Rhône pour entrer dans Lyon, la mairie de La Mulatière n'a jamais soutenu les associations cyclistes qui demandaient des aménagements depuis au moins 15 ans; les assos ont dû faire des tractations en direct avec la Métropole, afin d'obtenir récemment un début d'aménagement.
-  La Mulatière ne sait pas que le vélo a été inventé !
-  Le relief est difficile pour les vélos sans assistance électrique. La via Rhôna devrait être mise en service prochainement sur la commune. Les intersections sont très dangereuses à traverser sur la partie basse où le trafic est concentré
-  Un terre plein central a été aménagé D486 (rue S. Dechant), dans le but de faire ralentir le trafic automobile. C'est devenu très dangereux désormais pour les vélos d'emprunter cette voie, car il n'y a pas la place pour les voitures pour dépasser les vélos. Mais certains "impatiens" le font tout de même (klaxon, suçage de roue, et j'en passe...). J'ai été touché à plusieurs reprise et ai dû abandonner cet itinéraire pour mes déplacements en rallongeant mon parcours.
-  C'est en phase d'amélioration
-  Chemin du Pras pas rassurant à la nuit tombée, donc retour par le haut de la mulatière (D386) et là c'est terrible : les voitures 'poussent' , obligée par séparateur à rester derrière les vélos....un mieux derrière l'abris bus du pont de la Mulatière, il était temps !!
-  Le pont de la Mulatière est un axe clef pour des vélo-taffeurs venant des communes voisines de plus en plus nombreux. Pourtant rien n'est fait en collaboration avec Oullins et Lyon pour marquer et sécuriser les déplacement vélo empruntant ce pont et carrefour de la Mulatière qui est un point noir majeur de circulation cycliste.
-  Les travaux sur le pont sont un bon point mais il reste tout à faire sur la commune.
-  Lors de travaux de rénovations, il n'y a pas toujours de piste cyclable proposée et parfois cela réduit même la largeur de la rue. Le carrefour qui mène à Lyon (pont de l'autoroute) est particulièrement dangereux à vélo.
-  Les principaux axes de déplacement à vélo sont mal adaptés comparé au nombre de vélos traversant la ville de La Mulatière. Il s'agit d'un des principaux noeuds de passage des vélos dans le sud de Lyon (notamment le Pont de la Mulatière). > 100 000 passages de vélos comptés sur le pont de la Mulatière par an (voir le compteur sur place). Pendant les travaux, aucune solution mise en place pour les vélos devant traverser le pont dans le sens bloqué. Points noirs : piste cyclable le long du pont de la mulatière, faible aménagement des quais Jean Jacques Rousseau
-  Les décisions principales relèvent de la Métropole et non de la Ville.
-  Territoire très vallonné, difficile pour les cyclistes non réguliers.
-  La traversée de l'autoroute reste dangereuse au niveau du pont
-  il faudrait aménager de vraies voies cyclables sur le pont de la mulatière et sur la grande rue
-  le plus gros soucis est toujours l'éclairage et la matérialisation de la voie cyclable au noeude la MULATIERE et ensuite sur le pont de l'autoroute. Pas de signalétique, pas de marquage au sol, pas d'éclairage ..

- ➡ il faut avoir la foi !
- ➡ piste cyclable en cours avec la Via rhôna ce qui améliorera bien la traversée vers pierre bénite et passage du pont en direction de Lyon
- ➡ j'ai répondu sans avoir vraiment toutes les infos sur certaines questions car je ne fais que traverser la Mulatière. J'aurais aimé répondre je ne sais pas pour parking vélo, vols, atelier réparation etc....
- ➡ Au sud du pont de la mulatière vers oullins, les voitures frôlent et klaxonnent les vélos. Au nord du pont en direction du quai des étroits, elles nous doublent à toute allure.
- ➡ L'aménagement en cours au pont de la Mulatière est un bon début ... mais pour le reste de la commune, tout reste à faire
- ➡ Traverser la Mulatière à Vélo pour aller à Oullins est vraiment risqué voir dangereux.
- ➡ Traversée de la Mulatière entre Lyon et Oullins dangereuse et nuit à l'attractivité du vélo pour les communes au-delà de la Mulatière
- ➡ Rien n'est fait pour le cycliste. voir rond-point de la mulatière.. en ce moment en travaux pour améliorer et faire enfin une piste cyclable. La sécurité pour les cyclistes est déplorable.
- ➡ Indispensable de revoir la sortie et l'entrée du pont de la mulatière. La zone est très dangereuse pour les cyclistes
- ➡ Les travaux récents sur le pont ne suffisent pas à donner aux cyclistes et aux piétons des conditions sûres de déplacement !
- ➡ Banlieue de Lyon ou le vélo a peu de place
- ➡ La Mulatière est une petite commune. Plutôt résidentielle. Le problème est d'y accéder depuis Oullins, Lyon ou Sainte Foy. Rien n'est aménagé. Aucune voies cyclable. On est obligé de rouler sur mes trottoirs si on tient à sa peau (depuis aquarium par l'avenue gle de Gaule). Ou au milieu de la route pour ne pas se faire renverser en descendant vers Oullins. Ce que certains automobilistes prennent pour de la provocation.
- ➡ Il faut être très motivé pour faire du vélo. Rien est fait pour la continuité des pistes cyclables avec Lyon
- ➡ absence d'axes structurants vélos, faible volonté de développer le vélo et développer les infrastructures vélos et les sécuriser. De gros points noirs : pont de la mulatière avec conflit trafic vélo piétons routier et dangereux, des rues avec terres plein central donc impossibilité des voitures de doubler les vélos.
- ➡ Il n'y a aucune voie cyclable, l'espace est réservé à la voiture sans aucun contrôle. C'est inadmissible pour une commune limitrophe de Lyon
- ➡ La mise en place d'un séparateur central sur la rue Stéphane Déchant la rend impraticable à vélo (dépassement dangereux par des voitures). Pas d'aménagement sur l'avenue du Général de Gaulle (forte déclivité + circulation). Pas d'itinéraire de déviation pour les travaux du pont autoroutier !
- ➡ Pas d'aménagement, rue très passante avec séparateur central induisant la mise en danger des cyclistes
- ➡ Il faudrait traiter le carrefour et le pont de la mulatière de manière plus sécurisée et plus protéger de la pollution de manière urgente. Des travaux d'élargissement de 30cm la voie cyclable sont en cours mais c'est très insuffisant.
- ➡ L'aménagement du chemin du Pras ou d'un équivalent sécurisé est capital pour la cyclabilité du sud-ouest lyonnais. De même le carrefour du pont de la Mulatière reste extrêmement dangereux.
- ➡ OUI BIEN SUR QUE J AI UNE REMARQUE A FAIRE ET MERCI DE ME EN DONNER L OCCASION... QUEL EST LE DECISIONNAIRE QUI A FAIT REALISER LES AMENAGEMENTS HYPERS DANGEREUX DE LA RUE STEPHANE DESCHANT NE RESPECTANT NI LA LOI LAURE NI LA TRANQUILITE DES CYCLISTES QUI SERVENT DESORMAIS DE REGULATEUR DE VITESSE AU PERIL DE LEUR VIE...!!!!